



## Communiqué de presse

### **Nouvelle offensive contre le repos dominical**

Patronat et gouvernement veulent imposer une société entièrement tournée vers la consommation et la concurrence.

Après la loi de modernisation de l'économie dérégulant les rapports commerciaux et instituant la concurrence en dogme.

Après l'amendement adopté en catimini par le Sénat dans le projet de loi sur la consommation autorisant les ouvertures des commerces de l'ameublement sans contreparties.

Le gouvernement persiste et signe en soutenant cette fois, la proposition de loi du député des Bouches du Rhône Richard Maillé qui devrait être examiné par l'Assemblée fin mai apprend-on par la presse !

Au delà de vouloir régler par la loi le problème des contentieux juridiques de certaines zones commerciales dans plusieurs départements tel que Plan de Campagne (13), et cela d'une manière partisane, Richard Maillé propose que les préfets puissent autoriser l'ouverture de tous les commerces ainsi que des services aux publics « *dans les zones touristiques d'affluence exceptionnelle, ou d'animation culturelle permanente...* » mais également « *dans les zones d'attractivité commerciale exceptionnelle...* »

Le danger de cette proposition est de généraliser les ouvertures de ces zones : tous les dimanches sur des secteurs d'activité et des zones jusqu'alors pas concernés.

En utilisant le soi disant « gagner plus » et en dévoyant le soi disant « volontariat » on construit une société où la mise en concurrence des salariés est inacceptable.

Pour la fédération CGT du commerce et des services le dimanche doit rester un jour de repos commun à la communauté des salariés. Ce n'est pas la logique du marché qui doit imposer le travail du dimanche.

Sans aucune consultation des partenaires sociaux et sans véritable dialogue social tant vanté par le Président de la république, on voudrait imposer à l'ensemble des salariés français une société de business où la place de l'homme devient secondaire.

La CGT commerce et services s'oppose à la remise en cause du repos dominical qui ne peut être traité au coup par coup et par des propositions de lois partisans.

Ce sujet est un véritable choix de société qui mérite un large débat national avec l'ensemble des acteurs concernés.

Contact: Michèle CHAY 01 48 18 83 11  
06 20 84 18 47

Montreuil le 5 Mai 2008